

**Le délégué du B'nai B'rith auprès de l'UNESCO, Witold Zyss, nous a régulièrement fait parvenir des comptes rendus sur les discussions et résolutions émanant de la session de la Conférence Générale de l'UNESCO qui a débuté à Paris le 25 octobre et se poursuivra jusqu'au 10 novembre 2011. Le sujet principal qui intéressait Israël et ses partisans a été la demande déposée par la Palestine pour devenir Etat membre de l'UNESCO.**



Gideon Sa'ar, le Ministre de l'Education de l'Etat d'Israël, s'est adressé à la plénière lors de la séance du 27 octobre. Vous trouverez le contenu de son excellent discours ci-dessous.

S'adressant à la séance plénière de l'UNESCO le 27 octobre 2011 Gideon Sa'ar, le Ministre israélien de l'Education, a souligné les nombreux accomplissements d'Israël dans les domaines de la science, la technologie, la culture et les arts.

Madame la Présidente, Messieurs et Mesdames les Délégués,

Il y a trois semaines, le Professeur Daniel Shechtman du Technion a reçu le Prix Nobel de chimie. Le Professeur Shechtman est donc devenu le dixième Israélien ayant reçu le Prix Nobel et le sixième lauréat au cours de ces neuf dernières années. Ces réalisations scientifiques reflètent les très hauts standards de la recherche scientifiques et du développement en Israël. Les savants et les chercheurs israéliens ont apporté une contribution de valeur aux réalisations mondiales des sciences, de la recherche et du développement.

Depuis sa création il y a soixante trois ans, Israël a apporté des réalisations remarquables dans les domaines de la recherche, des sciences, de la culture et des arts, des nouvelles technologies, de l'agriculture novatrice, et bien plus encore.

Au cours des années, ces réalisations ont été accomplies alors qu'Israël tenait implacablement une épée dans une main. Sans relâche, nous avons été obligés de nous protéger, continuellement défiés par des menaces, luttant pour notre existence, confrontés aux armées des états voisins et aux incessantes attaques terroristes. Malgré cette réalité précaire, Israël est resté, depuis le début, une démocratie stable et vivante, respectueuse des règles de droit. Israël est bien entendu membre de l'UNESCO et participe activement dans ses activités. Cependant, certains membres de cette organisation cherchent à l'éloigner de sa principale sphère de compétences professionnelles vers la politisation. Israël se retrouve constamment et

négativement attaqué à l'UNESCO.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Délégués,

Nous et d'autres membres regrettons cette obsession anti-israélienne. Les seules résolutions concernant spécifiquement un pays adoptés par le Conseil exécutif depuis quelque temps sont dirigées contre Israël.

Ces résolutions sont adoptées sans consensus, un des principes directeurs dans le travail de l'UNESCO. Nous sommes entourés par les pays qui suppriment impitoyablement les libertés de leurs citoyens. La dictature syrienne continue à tuer ses citoyens jour après jour. Le régime iranien réprime brutalement son peuple et a asservi le Liban et Gaza tout en finançant le terrorisme mondial.

Les sujets qui sont de sa compétence de l'UNESCO réclament des réformes dans de nombreux pays du Moyen Orient. Et cependant ces sujets ne sont pas débattus ici. La mise en œuvre du mandat professionnel de l'UNESCO dans notre région est inexistante, alors qu'elle est constamment engagée dans un programme politisé qui a uniquement pour objet de condamner Israël.

Je crois que poursuivre dans cette direction portera un préjudice sévère à l'efficacité de l'UNESCO.

Il y a quelques semaines, le Conseil exécutif a adopté une résolution au sujet de l'admission de la Palestine comme membre de l'UNESCO. Ceci est une décision politique qui n'est pas de la compétence de cette organisation. Le sujet est en cours d'examen au Conseil de Sécurité de l'ONU qui est l'organisme des Nations Unies ayant la compétence pour traiter de l'admission de la Palestine à l'ONU.

Est-ce le rôle de l'UNESCO de prendre des décisions concernant la "création" de nouveaux états ? Bien sûr que non. Un état palestinien ne sera pas créé à la suite d'une telle décision. En outre, les Palestiniens manquent actuellement des bases juridiques élémentaires pour devenir un état. Ils ne sont donc pas en mesure de remplir les obligations liées à l'appartenance à l'UNESCO. La demande d'admission de la Palestine est également une infraction profonde des accords entre les parties.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Délégués,

Le Premier Ministre de l'Etat d'Israël, Benjamin Netanyahu, a publiquement exprimé notre volonté de trouver une solution qui serait fondée sur l'existence de deux états pour deux nations. Le seul moyen d'arriver à une solution au conflit est par la négociation entre les deux parties. Au lieu de choisir le chemin des négociations, les Palestiniens ont choisi d'essayer d'internationaliser le conflit.

L'admission de la Palestine comme membre de l'UNESCO est incompatible avec le droit international et avec le cadre juridique bilatéral qui existe entre Israël et les Palestiniens. C'est également incompatible avec la position de la communauté internationale qui est d'avis que ce conflit peut seulement être résolu par des négociations. L'UNESCO ne peut pas créer un état

viaible par sa décision. Une telle décision ferait du tort tant à l'organisation qu'au processus de paix.

Les Palestiniens ont choisi ce chemin pour la même raison qu'ils ont rejeté la résolution de l'ONU en 1947 et le partage en deux états. Ceci est dû à leur refus profond et intransigeant de reconnaître l'Etat juif et de mettre un terme à ce conflit. Ils demandent à devenir un état, une façade d'état en vérité. Ceci n'apporte pas une solution au conflit, mais constitue uniquement une excuse pour le prolonger et l'utiliser dans leur lutte contre Israël à partir d'une position plus favorable. Israël veut la paix. Israël a payé un lourd tribut pour arriver à la paix.

L'Autorité palestinienne elle-même a été créée par Israël à la suite des accords d'Oslo. Israël s'est retirée unilatéralement de territoires selon ces accords. Des milliers d'Israéliens ont été déracinés de leurs foyers. Mais on ne peut arriver à la paix qu'au travers de négociations et non en profitant d'organisations internationales. Contourner le chemin des négociations entravera les efforts en vue d'arrêter le conflit et de faire la paix, peut-être pour de nombreuses années.

Ne nuisez pas à une chance pour la paix  
Ne nuisez pas à l'UNESCO  
Ne le permettez pas  
Merci